

**Presse- und Informationsdienst**

Telefon +41 (0)31 308 22 22

Fax +41 (0)31 308 22 65

E-Mail pri@snf.ch

Berne, le 26 juin 2008

**Documentation pour les médias***Résultats du PNR 50: agents ignifuges***Des substances suspectes même dans la poussière domestique**

*Une importante classe de produits chimiques a été examinée dans le cadre du Programme national de recherche «Perturbateurs endocriniens: importance pour les êtres humains, les animaux et les écosystèmes » (PNR 50): il s'agit des agents ignifuges bromés. Les chercheurs en ont découvert chez des animaux, dans l'eau, le sol et l'air ambiant. L'être humain peut absorber ces substances par la nourriture ou simplement lorsqu'il respire. Les avions – qui sont conçus pour offrir une excellente résistance au feu – présentent des concentrations d'agents ignifuges particulièrement élevées.*

Les agents ignifuges bromés empêchent les matériaux et les produits de prendre feu. Ils sont utilisés par exemple dans les boîtiers d'ordinateurs ou les postes de télévision, dans les textiles ou les matériaux isolants. Chaque année, de par le monde, il s'en produit plusieurs centaines de milliers de tonnes. Certains agents ignifuges bromés ont toutefois des effets secondaires indésirables: ils ne se dégradent que très lentement et se retrouvent ainsi, au fil des ans, dans la chaîne alimentaire et l'environnement.

Dans le cadre du PNR 50, des chercheurs du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) ont cherché à savoir où se trouvaient ces substances en Suisse et si l'on pouvait constater des dommages pour l'homme et l'environnement. Or les équipes dirigées par Martin Kohler et Andreas C. Gerecke en ont découvert presque partout: dans les cours d'eau et les boues des stations d'épuration, chez des poissons et des renards citadins et dans l'air ambiant. Les concentrations se situaient en dessous des valeurs à partir desquelles on peut s'attendre à des dégâts pour la santé. Les chercheurs concluent néanmoins que

l'industrie devrait se mettre en quête d'alternatives: d'abord en raison de la lenteur avec laquelle les agents ignifuges bromés se dégradent, mais aussi parce que chez certains d'entre eux, ce processus peut générer d'autres liaisons chimiques encore plus nocives.

Les chercheurs ont notamment examiné des truites de rivière dans des portions situées en aval de stations d'épuration. Les poissons affichaient des concentrations cinq fois supérieures à celles de truites arc-en-ciel d'élevage. Ces résultats indiquent que les agents ignifuges bromés se retrouvent dans l'environnement en passant par les eaux usées domestiques et industrielles. Toutefois, les chercheurs n'ont trouvé aucun élément indiquant que ces concentrations seraient nocives pour les poissons. Par ailleurs, la contamination ne variait guère d'un cours d'eau à l'autre. Selon les scientifiques, ces résultats montrent qu'en Suisse, les émissions d'agents ignifuges bromés sont plutôt le fait d'un grand nombre de petites sources que celui de quelques grands pollueurs.

D'après les chercheurs, le fait que l'on ait même découvert des agents ignifuges bromés dans des poissons de lacs de montagne indique, qu'en Suisse, une bonne partie de ces substances est dispersée par voie aérienne. La poussière domestique et l'air ambiant des bureaux en contiennent également. Les scientifiques ont découvert des concentrations extrêmement élevées dans l'échantillon de poussières d'un avion – ce qui n'est guère surprenant, étant donné les exigences de protection anti-incendie auxquelles l'aviation est soumise. À l'aune de ces résultats, les chercheurs partent du principe que les quantités que les personnes absorbent par le biais de poussières domestiques contaminées sont égales ou plus élevées que celles qu'ils ingèrent par le biais des aliments. Les enfants en bas-âge qui se déplacent à quatre pattes sur le sol sont particulièrement exposés, de même que certains corps de métier, comme les pilotes ou le personnel de cabine, qui évoluent sans cesse dans des espaces où la sécurité anti-incendie est maximale, ou encore les employés d'entreprises de recyclage.

Ce texte et d'autres éléments de documentation en rapport avec cette conférence de presse seront disponibles dès le 26.06.2008 à 11 heures sur le site internet du Fonds national suisse:

<http://www.snf.ch> > F > Médias > Conférences de presse